NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A1.
20	9/6/99		14	1		

90154.4892

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : BOCOMEX

Forme juridique : SA SOCIETE ANONYME

Adresse : PARC INDUSTRIELJ N° : 6 Bte :

Code postal : 5140 Commune : SOMBREFFE

Registre : RC Registre du commerce Greffe de : 19 NAMUR N° : 727698

Numéro de T.V.A. ou numéro national 401.518.830

DATE 30-03-1994 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 03-05-1999

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-1998 au 31-12-1998

Exercice précédent du 01-01-1997 au 31-12-1997

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : . . . . . [Oui]

LISTE COMPLETE avec DENOMINATION, NOM, PRENOM, adresse complète, et FONCTION au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS et COMMISSAIRES	Type de personne / TVA ou N.N.	Profession / Durée du mandat
MOUSNY KARIM RUE AVIATEUR DE HEPCEE 21 5590 CINEY BE BELGIQUE 14 ADMINISTRATEUR DELEGUE	Personne physique . .	ADMIN. SOCIETE 11-06-1997 05-05-2003
MOUSNY SERGE RUE AVIATEUR DE HEPCEE 21 5590 CINEY BE BELGIQUE 13 ADMINISTRATEUR	Personne physique . .	ADMIN. SOCIETE 11-06-1997 05-05-2003
S.P.R.L. LARGEST INTERNATIONAL RUE AVIATEUR DE HEPCEE 213 5590 CINEY BE BELGIQUE 13 ADMINISTRATEUR	Personne morale . .	 11-06-1997 05-05-2003

Nombre total de pages déposées : 14 Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : A7-A11-A14-A17

Signature (nom et qualité)
MOUSNY KARIM
ADMINISTRATEUR DELEGUE

Signature (nom et qualité)
ADMINISTRATEUR DELEGUE

(c) CUBIC — 869274

99154.4893

T.V.A.	401.518.830	Albis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises ?.......:~~OUI~~/NON[1].

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'institut des Experts-Comptables[2] ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

DENOMINATION, NOM, PRENOM, adresse complète, et FONCTION de la personne externe	Type de personne	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
	TVA ou N.N.	Profession
	Num. membre	Durée du mandat

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A2.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	5.015.792	5.061.886
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	5.000.120	5.046.214
A. Terrains et constructions	22	2.779.165	3.200.743
B. Installations, machines et outillage	23	207.400	149.109
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.013.555	1.696.362
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	15.672	15.672
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	26.384.804	21.978.905
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	16.016.426	12.737.550
A. Stocks	30/36	16.016.426	12.737.550
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	9.314.818	7.925.108
A. Créances commerciales	40	8.929.104	7.037.115
B. Autres créances	41	385.714	887.993
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.024.739	1.301.727
X. Comptes de régularisation	490/1	28.821	14.520
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	31.400.596	27.040.791

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
P A S S I F			
CAPITAUX PROPRES	10/15	7.492.001	7.214.060
I. Capital (ann. III)	10	6.000.000	6.000.000
A. Capital souscrit	100	6.000.000	6.000.000
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	627.224	627.224
A. Réserve légale	130	300.000	300.000
B. Réserves indisponibles	131	327.224	327.224
1. Pour actions propres	1310	327.224	327.224
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. [Bénéfice reporté	140	864.777	586.836
[Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	23.908.595	19.826.731
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	1.000.663	1.508.768
A. Dettes financières	170/4	1.000.663	1.508.768
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0	1.000.663	1.508.768
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	22.907.932	18.017.963
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	479.110	932.174
B. Dettes financières	43	14.401.838	3.215.000
1. Etablissements de crédit	430/8	14.401.838	3.215.000
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	7.618.161	6.666.821
1. Fournisseurs	440/4	7.618.161	6.666.821
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	408.823	203.968
1. Impôts	450/3	254.812	95.370
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	154.011	108.598
F. Autres dettes	47/48		7.000.000
X. Comptes de régularisation	492/3		300.000
TOTAL DU PASSIF	10/49	31.400.596	27.040.791

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	M4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires }	70	46.918.215	47.698.273
Approvisionnements, marchandises; } mentions			
services et biens divers } facultatives	60/61	43.866.986	44.057.452
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	3.370.475	3.712.797
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(1.497.290)	(931.698)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(532.966)	(956.752)
E. Réd. de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(164.483)	(234.627)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
{ Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	1.175.736	1.589.720
{ Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75	260.596	461.638
Charges financières (-)	65	(1.016.063)	(1.818.339)
{ Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	420.269	233.019
{ Perte courante avant impôts (-)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (-)	66		
{ Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	420.269	233.019
{ Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680		
IV. Impôts sur le résultat (-)(+)	67/77	(142.328)	(61.527)
{ Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	277.941	171.492
{ Perte de l'exercice (-)	67/70		
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (-)	689		
{ Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	277.941	171.492
{ Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)		

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A5.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. { Bénéfice à affecter	70/69	864.777	7.586.836
{ Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	277.941	171.492
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	586.836	7.415.344
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectation aux capitaux propres (-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(864.777)	(586.836)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		(7.000.000)
1. Rémunération du capital	694		7.000.000
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A6.

	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rub. 21 de l'actif)		B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rub. 22/27 de l'actif)		C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rub. 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)
3. ANNEXE						
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019	74.139	8159	15.505.088	8355	15.672
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée.	8029		8169	486.872	8365	
. Cessions, désaffectations et retraits. . (-)	8039		8179		8375	
. Transferts d'une rubrique à une autre. . . . . .(+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations . . . . . .(+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059	74.139	8199	15.991.960	8395	15.672
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers.			8229		8425	
. Annulées . . . . . (-)			8239		8435	
. Transférées d'une rubrique à une autre. . . . . .(+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069	74.139	8269	10.458.874	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés.	8079		8279	532.966	8475	
. Repris car excédentaires . . . . . (-)	8089		8289		8485	
. Acquis de tiers.	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits . . . . . (-)	8109		8309		8505	
. Transférés d'une rubrique à une autre. . . . . .(+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129	74.139	8329	10.991.840	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice. . . . . .(+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . . (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	5.000.120	8565	15.672

(c) CUBIC — 869274

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
-- Au terme de l'exercice précédent	8700	6.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
-- Modifications au cours de l'exercice :			
-- Au terme de l'exercice	8701	6.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
ACTIONS DE CAPITAL		1.000	6.000
		1 Montant non appelé (rubrique 101)	2 Montant appelé, non versé
B. CAPITAL NON LIBERE		(en francs)	
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
		1 Montant du capital détenu (en francs)	2 Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
-- la société elle-même	872		
-- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en francs)			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs)	8751		
		1 Nombre de parts	2 Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : -- détenues par la société elle-même	877		
-- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise :

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A9.

IV. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES, en francs

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

V. ETAT DES DETTES, en francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
TOTAL	891	479.110	1.000.663	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1 les pouvoirs publics belges	2 des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES, en francs (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers		
a) des administrations fiscales	9072	254.812
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A10.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, montants en francs	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	2	1
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.	9087	2,0	1,0
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	3.291	1.778
2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs.	620	993.610	627.039
b) Cotisations patronales d'assurances sociales.	621	314.136	272.937
c) Primes patronales pour assurances extralégales.	622		
d) Autres frais de personnel	623	189.544	31.722
e) Pensions.	624		

VII. RESULTATS FINANCIERS, en francs	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75) . en capital	9125		
. en intérêts.	9126		
B. Intérêts portés à l'actif.	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		1.137
D. Montant, par solde, des provisions à caractère financier constituées (+), utilisées et reprises (-)	656	16.426	16.802

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en francs	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.	9149	
dont : Effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	Codes	Exercice 1 de l'entreprise	Exercice 2 de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés.	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés.	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause.	920		

Litiges importants et autres engagements importants

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A12.

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) : 117758581

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise :

I. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

A. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total(T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total(T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	2,0		2,0(ETP)	1,0(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	3.291		3.291(T)	1.778(T)
Frais de personnel (en milliers de francs)	102	1.497.290		1.497.260(T)	(T)

B. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	2		2,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2		2,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	1		1,0
Femmes	121	1		1,0
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	2		2,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	2		2,0
B. SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	1		1,0

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A13.

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Avantage financier (en milliers de francs)
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier *				
1.1. Plan d'entreprise	400			
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403			
1.3. Bas salaires	404	1	1,0	19
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408			
1.6. Maribel	409			
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410			
2. Autres mesures				
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2. Emplois - tremplin	501			
2.3. Stage des jeunes	502			
2.4. Conventions emploi - formation	503			
2.5. Contrat d'apprentissage	504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.7. Prépension conventionnelle	506			
2.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	511			
2.9. Interruption complète de carrière	512			
2.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	513			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice	550	1	1,0
- total pour l'exercice précédent	560	1	1,0

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise (en milliers de francs)
. Hommes	580			
. Femmes	581			

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A15.

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [~~ont~~] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend BEF de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [~~est~~] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles
Des immobilisations corporelles [~~ont~~] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Actif détenu en location-financement	Méthode L D A	Base NR R	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement.	Non	L	NR	0,00- 0,00	0,00 - 0,00
2. Immobilisations incorporelles.	Non	L	NR	0,00- 0,00	0,00 - 0,00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux * . . .	Non	L	NR	5,00- 5,00	0,00 - 0,00
4. Installations, machines et outillage *	Non	L	NR	20,00- 20,00	0,00 - 0,00
5. Matériel roulant *	Non	L	NR	25,00- 25,00	0,00 - 0,00
6. Matériel de bureau et mobilier *	Non	L	NR	20,00- 20,00	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles	Non	L	NR	10,00- 20,00	0,00 - 0,00

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
-- montant pour l'exercice : BEF.
-- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :
BEF.

(*) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

(c) CUBIC — 869274

T.V.A.	401.518.830	A16.

Immobilisations financières :
Des participations [~~ont~~] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnement : METHODE F.I.F.O

2. En-cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises : PRIX FACTURES POUR IMPORTATION PRIX MOYEN DEVISES

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :
-- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
-- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avencement des travaux].

Dettes :
Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en BEF sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 46bis, §3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : BEF.

(c) CUBIC — 869274